

A la rue malgré un jugement

FR 6/5/2012

Le tribunal administratif de Nancy a ordonné à la préfecture de loger deux familles de demandeurs d'asile. Elles sont toujours dans la rue.

« J'essaie de passer les voir tous les jours. M é m e cinq minutes. Cela leur fait plaisir. Cela leur fait un contact ». Prof de musique à Custines et militant de la Ligue des droits de l'Homme, Etienne Petitgand fait partie de ces anonymes qui se dévouent pour la cause des sans-papiers. Bénévolement. Par conviction. Sans rien espérer en retour.

Chaque fin d'après-midi, en sortant du boulot et avant de rentrer chez lui, il tourne dans les rues du centre-ville de Nancy à la recherche des étrangers sans toit. Durant l'hiver, des familles entières dormaient sur le trottoir devant le point d'accueil d'urgence de l'ARS (Accueil et réinsertion sociale), rue Gilbert.

« Inacceptable »

« Cela a posé de gros problèmes de voisinage avec les riverains. Et maintenant la police intervient régulièrement pour empêcher les familles de se rassembler là. Il y en a toujours qui dorment dehors mais plus au même endroit. C'est devenu plus difficile de les suivre et de les aider », constate Etienne Petitgand. Le militant se dévoue actuellement pour



Etienne Petitgand tente de soutenir deux familles de réfugiés obligées de vivre dans la rue, faute de structure d'hébergement disponible dans le département... sur toute la France. Photo Fred MARVAUX

deux familles de demandeurs d'asile qui sont dans une situation paradoxale.

Les uns, les Kuleta, viennent du Kosovo. Il s'agit d'un couple et quatre enfants de 3 à 10 ans. Les autres, les Korteshi, sont des Roms d'Albanie, et comptent sept membres. Il y a la grand-mère, les parents et quatre enfants de 3 à 16 ans.

Ils dorment dans un coin de la place Maginot, près du temple. Dans une extrême précarité. Choquant. D'autant que les deux familles ont bénéficié de jugement en leur faveur du tribunal administratif de Nancy.

Le 19 avril pour les Kuleta. Le 24 pour les Korteshi. Les juges ont ordonné à la préfecture de leur trouver un

logement dans les 72 heures. Le délai est largement expiré et parents comme enfants continuent à vivre dans la rue.

« C'est inacceptable que cette situation puisse perdurer. Humainement, cela me désespère et me met en colère », se scandalise Me Annie Levi-Cyferman, l'avocate qui a plaidé la cause des réfugiés devant le tribunal administratif. Une semaine après ses victoires judiciaires, elle a eu la - mauvaise - surprise de tomber sur ses clients, toujours dans la rue.

Plus de place

Du côté de la préfecture, on plaide la bonne foi et la difficulté de trouver un hébergement. « Toutes nos capacités d'accueil sont saturées », affirme Jean-François Raffy, le secrétaire général du préfet. Et d'insister sur l'explosion du nombre de demandeurs d'asile l'an dernier dans le département : « Cela a augmenté de 105 %. Avec un pic en fin d'année. Entre octobre et décembre, nous avons eu plus de 500 arrivées ».

Pour faire face, deux gymnases avaient été réquisitionnés dans l'agglomération. Ils ont été fermés à la fin de l'hiver. Et une centaine de demandeurs d'asile ont été rapatriés dans une ancienne école à Villers-lès-Nancy qui afficherait complet. « Ils sont une centaine. Ils dorment sur des lits de camps dans des salles de classe. Normalement, ils devraient bénéficier d'un ap-

partement ou d'une chambre d'hôtel », indique Etienne Petitgand. Mais il n'y aurait plus de place nulle part.

Insécurité

► Les familles de demandeurs d'asile sans logement sont à la merci des éléments naturels. Froid en hiver, pluie au printemps. Mais ce n'est pas tout. Il y a aussi l'insécurité. Début novembre, des membres d'un groupe d'extrême-droite avaient ainsi mené une expédition punitive contre des réfugiés en train de dormir devant l'ARS à Nancy. La police avait dû intervenir.

► La famille Korteshi a été, elle, victime le 17 avril dernier d'une agression d'un genre différent. Plus proche d'« Orange Mécanique ». Cela s'est déroulé en fin d'après-midi place Maginot où la grand-mère, les parents et les enfants ont pris l'habitude de dormir. Quatre jeunes dont deux filles manifestement éméchées, les ont menacés avec un pistolet. L'un d'eux a mis des coups de pied à la mère et un autre a attrapé la fille aînée par le cou. Un passant s'est interposé et a mis en fuite les agresseurs. Plainte a été déposée.

« Nous sollicitons tous les jours l'Office français d'intégration et d'immigration qui a connaissance des places qui se libèrent dans les centres d'accueil sur l'ensemble de la France », explique le secrétaire général du préfet. C'est comme cela que des solutions ont pu être trouvées à Florange ou Châlons-en-Champagne pour des familles qui étaient également concernées par les jugements du tribunal administratif d'avril. En revanche, rien à l'horizon actuellement pour les Kuleta et Korteshi.

Christophe GOBIN